

DES FLUX EN CROISSANCE RAPIDE

Entre la Chine et le reste du monde, les flux repérables comme relevant de la « coopération au développement » doivent être rapportés aux échanges de biens et de services, et aux transferts financiers correspondant à des investissements. La hausse de ces échanges commerciaux et financiers est quasi-spectaculaire depuis le début des années 1990.

La Chine verra-t-elle se concrétiser ce qu'elle fait miroiter à ses fournisseurs : un volume d'importations annuel de 1 000 milliards de dollars en 2006 ? Rien n'est impossible, si l'on prend acte d'une prévision sérieuse de 350 à 450 milliards pour 2003. Les exportations de la Chine, pour leur part, ne sont, sur les années 2000-2002, que légèrement supérieures en valeur aux importations, ce qui invalide le préjugé d'une Chine « inondant » sans contreparties les marchés occidentaux.

Le décollage en flèche, sur quinze ans à peine, des investissements étrangers en Chine est plus notoire encore. Même si l'on se prémunit contre certains artifices de calcul (1), elle place la Chine dans le peloton de tête des terres d'accueil de l'investissement international : 40 à 53 milliards de dollars, selon les modes de calcul, en 2002... contre seulement 3,5 milliards en 1990 ! Rapportée au nombre d'habitants du pays, cette statistique perd de sa superbe, en plaçant la Chine derrière presque tous les pays de l'OCDE, et même certains de ses voisins asiatiques.

L'aide publique au développement reçue par la Chine de la part de l'ensemble des pays occidentaux connaît une stagnation, mais elle est de toutes façons sans commune mesure avec le volume des affaires (2). L'aide des États de l'OCDE à la Chine (le Japon étant son premier donateur, de loin devant l'Allemagne) a baissé de 1999 à 2001 (1 460 millions de dollars), cette baisse étant pratiquement compensée

par les apports combinés des organisations multilatérales, des collectivités locales, des associations et fondations. L'Union Européenne, pour sa part, n'affecte au « programme Chine » 2002-2006 que 250 millions d'euros. Et la France, sur le budget de l'État, n'a attribué à la coopération avec la Chine que 50 millions d'euros par an (3).

Il n'est pas possible de chiffrer rigoureusement l'apport des associations de solidarité internationale (pour l'ensemble des pays destinataires, il représente, selon les années 1 à 3 % de l'APD), ni celui des collectivités territoriales et locales. Le Conseil Régional de Bretagne a consacré à ses actions de coopération avec la province de Shandong 153 000 euros en 2002 (4), pour une prévision de dépense 2003 avoisinant 100 000 euros.

On ne doit pas oublier de mentionner les flux non monétaires d'échanges et de coopération. À titre d'illustration, la Chine est devenue le premier « pays-ressource » d'immigrants au Canada : un million de Canadiens sont des Chinois d'origine. Le CNRS français, pour sa part, en 2002, a envoyé 480 chercheurs en mission en Chine, et accueilli en France, pour une présence durable, quarante chercheurs chinois. 108 laboratoires du CNRS ont des relations plus ou moins intenses avec leurs homologues chinois.

Vincent Berthet

(d'après sources OCDE, CNUCED, UE, Ministères français, chinois et canadien des Affaires Étrangères, Conseil Régional Bretagne)

(1) Notamment la comptabilisation comme investissements provenant de l'étranger de ressources placées à Hong-Kong par des entreprises chinoises.

(2) Si tant est que l'on puisse dissocier totalement ces deux modalités d'échange.

(3) Moyenne 2000-2001.

(4) Le Conseil Régional vote chaque année un budget global de coopération internationale, les affectations à tel ou tel pays variant selon le nombre des actions conduites.